

Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) 2014-2020

2011/0380(COD) - 20/12/2016 - Document de suivi

Le présent rapport de la Commission est le premier d'une série de rapports annuels destinés aux institutions de l'Union sur la mise en œuvre des Fonds structurels et d'investissement (Fonds ESI). Il résume les rapports annuels de mise en œuvre de 2016 portant sur les 533 programmes présentés par les États membres et les régions pour la période 2014-2015, et synthétise les évaluations disponibles de ces programmes.

L'adoption tardive du cadre financier pluriannuel pour la période 2014-2020 s'est répercutée sur l'adoption de la législation régissant les Fonds ESI. À la fin 2014, 220 programmes avaient été adoptés. Cependant, la majorité des programmes, à savoir 313, ont été finalisés en 2015, parmi lesquels 181 ne l'ont été qu'au second semestre.

Progrès accomplis dans la mise en œuvre: sur la base des rapports annuels de mise en œuvre de 2016, qui couvrent les années 2014 et 2015, il apparaît que le volume total des projets sélectionnés en vue de bénéficier du soutien des Fonds était de **58,8 milliards EUR**, soit 9,2% du volume total de l'investissement planifié pour la période 2014-2020. La contribution de l'UE aux projets sélectionnés est estimée à 41,8 milliards EUR.

Les progrès suivants ont été enregistrés :

- selon les données financières les plus récentes communiquées jusqu'à l'automne 2016, **la mise en œuvre s'est fortement accélérée** en termes de volume de sélection de projets. Le volume financier total des projets sélectionnés a plus que doublé en neuf mois, **passant de 58,8 milliards EUR à 128,8 milliards EUR** (soit 20,2% des investissements prévus) ;
- à la fin 2015, les États membres et les régions avaient sélectionné **989.000 projets** allant d'investissements dans de grandes infrastructures à un soutien à des exploitations agricoles et à des **entreprises de pêche**. Au total, **274.000 entreprises** ont bénéficié des opérations sélectionnées. Plus de 10% des groupes d'action locale de la pêche (GALP) sont opérationnels et des stratégies de développement local ont déjà été sélectionnées ;
- la mise en place des **structures et procédures** relatives au programme afin de garantir la solidité et la qualité des investissements tout au long du cycle de vie du programme a été importante pour la réussite du lancement des programmes ;
- au moment de l'adoption des programmes, environ **75% de toutes les conditions préalables** à respecter pour garantir l'efficacité des investissements (conditions ex ante) étaient remplies. Dans ce contexte, la Finlande a par exemple adopté une législation nationale veillant à assurer la disponibilité des capacités administratives pour permettre la mise en œuvre d'un régime de contrôle, d'inspection et d'exécution exigé par la politique commune de la pêche ;
- enfin, plus des deux tiers des recommandations par pays adoptées en 2014 dans le cadre du **semestre européen** concernaient des investissements au titre des Fonds ESI et ont donc été intégrées aux priorités des programmes des États membres.

Mise en œuvre par thèmes : le rapport donne un aperçu du volume financier et du taux de sélection de projets par objectif thématique à la fin 2015 pour les Fonds ESI. Les principaux constats sont les suivants :

- les investissements dans le domaine de **la compétitivité de la recherche et de l'innovation, des technologies de l'information et des PME ont bénéficié d'un soutien total d'environ 181 milliards**

EUR. La compétitivité des PME est une priorité des programmes relevant du FEDER, du Feader et du **Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche** (FEAMP). Fin 2015, un soutien de 7,5 milliards EUR avait été octroyé à des projets précis (soit 8,9% du total prévu). Près de 80% des projets au titre du FEAMP visent à renforcer les PME et à accroître la compétitivité de la flotte et des entreprises d'aquaculture ;

- fin 2015, plus de 20 milliards EUR étaient déjà octroyés à des projets précis dans les domaines de **l'économie à faible intensité de carbone**, du **changement climatique**, de **l'environnement et des transports** et des **réseaux d'énergie**, soit environ 9% du montant total de l'ensemble des fonds apportant une contribution directe (FEDER, Fonds de cohésion, Feader et FEAMP). La plupart des projets sélectionnés vue d'un soutien du FEAMP visent à protéger ou à restaurer la biodiversité marine en augmentant les contrôles des débarquements et en réduisant le volume des captures non désirées ;
- des projets représentant plus de 11,5 milliards EUR (soit plus de 12% du montant prévu) ont été sélectionnés dans le domaine de **l'emploi, de l'inclusion sociale et de l'éducation**. Au Danemark et en Suède, des projets en faveur de l'employabilité et de la mobilité professionnelle dans les zones côtières ont été sélectionnés au titre du FEAMP.

La Commission juge à présent impératif **d'accélérer la mise en œuvre des nouveaux programmes** dans l'ensemble de l'Union européenne.

Les données récentes montrent un avancement plus homogène dans la plupart des États membres et des thèmes. L'évolution de ces tendances fera l'objet d'une évaluation plus approfondie dans le cadre du cycle de rapports 2017 qui donnera une image plus exhaustive de la mise en œuvre et permettra un meilleur compte rendu sur un plan qualitatif.